

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ N°19.000.05
Objet du marché : Fourniture d'un Service d'Accès à Internet en Résidence et Lieu de Vie Étudiante.

Titulaire du marché : WIFIRST – société par actions simplifiée au capital de 16.076.007 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 441 757 614, ayant son siège social 26, rue de Berri - 75008 Paris.

Contact commercial : Eloïse BRISSON - Email : eloise.brisson@wifirst.fr Tel : 06 48 93 21 29

DESCRIPTION DU BON DE COMMANDE

N° de référence du bon de commande principal <i>Référence de type C_(Trigramme CROUS)_00X créée par Wifirst</i>	C_REN_011 <i>Un seul bon de commande principal peut être émis par résidence. Les commandes ultérieures doivent faire l'objet d'avenant.</i>
Bon de commande principal	☒
Avenant au bon de commande principal	☐

DÉSIGNATION DU CLIENT

Nom du CROUS	CROUS de Rennes-Bretagne	
Adresse	7 Place Hoche - CS 26428 - 35064 RENNES	
Numéro SIREN	183 500 032	
Coordinateur régional	Nom / Prénom	GAIGEARD Michel, DSI
	N° Téléphone	02.99.84.31.88
	Adresse Email	michel.gaigeard@crous-rennes.fr
Contact facturation	Nom / Prénom	CARO Régis
	N° Téléphone	02.99.84.31.30
	Adresse Email	regis.caro@crous-rennes.fr
Résidence concernée	Nom	LA HARPE
	Adresse	10 rue du Doyen Denis Leroy - 35000 RENNES
	Coordonnées GPS	
	Déjà équipée Wifirst	oui
	Cablage RJ45 efficient	oui

Nombre de bâtiments	1				
Noms des bâtiments	#1	#2	#3	#4	#5
Nombre de logements (*) (*) Définition du logement, unité de mesure contractuelle: Un studio vaut pour 1 logement. Dans le cas des collocations, chaque espace dédié à un étudiant (chambre) vaut pour 1 logement	130				

Nombre de salles communes (> 40 m² et/ou non attenantes aux logements)					
Nom des salles communes	#1	#2	#3	#4	#5
Superficie des salles communes					
Description des salles communes (si nécessaire)					

ACCÈS À INTERNET

Cocher le service choisi	Produit	Date de début d'exécution des prestations	Date de mise en service souhaitée	Prix mensuel unitaire (HT)
☒	Tarif engagement Niveau 1 (prix / logement)	Résidence sous SmartCampus : échéance bon de commande SmartCampus	01/01/2020	
☐	Tarif engagement Niveau 2 (prix / logement)		JJ/MM/AAAA	
☐	Tarif engagement DOM-TOM (prix / logement)		JJ/MM/AAAA	
☐	Couverture des salles communes (prix / point d'accès). Le nombre de points d'accès est défini dans la phase de déploiement. Le document d'audit validé par un agent habilité du Crous est annexé au présent bon de commande.		JJ/MM/AAAA	

RESEAU PRIVE AUX USAGES ADMINISTRATIFS

Services :				
Cocher le service choisi	Produit	Date de début d'exécution des prestations	Date de mise en service souhaitée	Prix mensuel unitaire (HT)
☐	VLAN dédié 4 Mbps dédiée		JJ/MM/AAAA	
☐	VLAN dédié 10 Mbps dédiée		JJ/MM/AAAA	
Installation :				
Cocher le service choisi	Produit			Prix forfaitaire (HT)
☐	Mise en place d'un réseau privé dédié aux usages administratifs (si la prestation de VLAN dédié est commandée après la mise en service de la résidence)			
☐	Upgrade d'un VLAN			

Fait à RENNES, le 06/02/2020

LE CLIENT :

Signature (1)(2) :

Nom :

Titre :



Pour le Directeur Général du CROUS
et par délégation,
la Directrice Adjointe
Blandine LUCAS

(1) Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

(2) Cachet de la société

() PRÉ-REQUIS**

Pour assurer le bon déroulé du déploiement et le respect des délais, un certain nombre de pré-requis client seront demandés au lancement des projets.

Pré-requis pour le déploiement du service WiFi

Pré-requis #1 - Mise à disposition des plans des bâtiments à couvrir en WiFi, avec l'ensemble des chambres numérotées.

Les plans sont en effet nécessaires pour préparer les audits de site puis pour placer l'ensemble des équipements qui seront implantés sur le site pour fournir le service.

Pré-requis #2 - Plans des VRD entre les bâtiments d'une même résidence.

Ces éléments permettront à Wifirst d'étudier les possibilités d'interconnexion filaire (fibre optique) entre les bâtiments. En cas d'absence de ces éléments, des techniciens Wifirst iront effectuer un repérage préalablement au déploiement.

Pré-requis #3 - Accès aux bâtiments et aux logements

Wifirst devra accéder aux bâtiments librement pendant la durée du chantier de déploiement, ainsi qu'aux chemins de câble permettant le déploiement du réseau.

De plus, Wifirst devra accéder aux logements au moment de l'audit pour réaliser des mesures de couverture WiFi afin de définir l'architecture de son réseau. Si le plan d'implantation prévoit le déploiement de points d'accès dans les logements, l'accès aux logements devra aussi être assuré pendant la durée du chantier.

Pré-requis #4 - Finalisation du gros oeuvre pour les bâtiments en construction

Dans le cas de bâtiments en construction, l'audit WiFi ne pourra être réalisé qu'une fois le gros oeuvre terminé, et notamment une fois que les portes des chambres et les portes coupe feux seront en place. En effet, ces éléments peuvent avoir un impact important sur la propagation des ondes radio et il est nécessaire d'en tenir compte au moment de l'audit pour assurer la qualité du service déployé.

Pré-requis #5 - Local sécurisé et ventilé

Un local sécurisé et ventilé devra être mis à disposition de Wifirst pour y installer ses équipements de tête de réseau : baie informatique, wibox, switches, etc.

Pré-requis pour le raccordement d'un site en fibre optique

Pré-requis #1 : Adduction Telecom

L'adduction telecom est le groupe de fourreaux télécom par lequel passent les câbles cuivres (téléphonie, ADSL...) et les câbles fibres optiques pour rentrer dans le bâtiment. Ces fourreaux arrivent d'un côté dans le bâtiment et de l'autre dans une chambre telecom sur la voie publique. Ils devront être en place dès le lancement du projet pour permettre à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre optique de réaliser son étude technique.

Ce point est particulièrement important pour les bâtiments en construction où une mise en place tardive peut mettre en risque la date d'ouverture du service. Wifirst connaît bien cette problématique et accompagnera les Crous et les architectes ou maîtres d'oeuvre pour les sensibiliser le plus tôt possible.

Pré-requis #2 : Le local d'arrivée fibre optique & alimentation électrique

Un coffret/baie telecom alimenté électriquement est nécessaire pour accueillir les équipements d'extrémité de la fibre optique. Pour cela un local sec, avec des accès restreints et à proximité d'une armoire électrique (moins de 50 mètres) doit être mis à disposition.

Pré-requis #3 : Tête cuivre & NDI - Uniquement dans le cas de déploiement d'une ligne ADSL de management en complément de la fibre.

La tête cuivre France Telecom est le point d'arrivée des câbles téléphoniques dans le bâtiment. Elle se matérialise sous forme d'amorces (prises) d'où part l'ensemble des câbles téléphoniques dans le bâtiment. Le NDI est le numéro téléphonique analogique transmis par Orange à la création d'une ligne. Il commence systématiquement par 01, 02, 03, 04 ou 05. Il ne doit pas être confondu avec les numéros de services numériques.

Pré-requis pour la fourniture d'une connectivité RJ45 dans les logements

Le réseau RJ45 en place dans les logements sera activé à la demande des Crous pour fournir un accès filaire aux résidents s'il présente les caractéristiques suivantes :

Pré-requis #1 - Repérage du réseau

Le câblage devra être réalisé en étoile. Chaque baie de brassage devra indiquer clairement à quelle chambre correspond chaque prise.

Pré-requis #2 - Recette de câblage

Le réseau devra être de catégorie 5E ou 6 minima et déployé dans les règles de l'art (pas plus de 90 mètres par câble, pas de dédoubleur de prise Ethernet en chambre, etc.). Le cahier de recette du câblage sera fourni à Wifirst.